

qu'au conseil, et qui, après avoir dis-
cuté toute la journée, pouvait imputé-
ment faire honneur aux vains géné-
reux et aux bouissons étranges qu'il
lui offrait. M. de Bismarck ne dissi-
mala point sa sympathie pour un ad-
versaire qui l'étonnait tout à la fois
par son entrain, sa puissance de tra-
vail, sa force et son bel appétit.

Après avoir pris une part impor-
tante à la politique, M. Poyer-Quertier
quitta le ministère des finances et
retourna dans ses fabriques, comme
Cincinnatus à sa charrue.

Mais bien que retiré avec ses con-
temporains et ses ouvriers, il ne restait
pas moins attentif à la politique et ré-
solu à intervenir dès que la question
des traités de commerce serait mise à
l'ordre du jour. Elle y est, comme on
le sait, et M. Poyer-Quertier, en sa
double qualité de sénateur et de grand
industriel s'est déjà mis en campagne.
Il est stimulé par les attaques qui
pluient contre lui. Il sourit lorsqu'on
le représente comme un des hauts ha-
rons de la féodalité industrielle, lui qui
au contraire soutient et défend avant
tout le salaire des ouvriers de toutes
les corporations, que des imprudents
amoindrieraient dans des proportions
dévastatrices, si leurs théories téra-
naires triomphaient sur son bon sens.

M. Poyer-Quertier sait qu'en éco-
nomie politique plus qu'en toute autre
matière l'absolu n'est pas. Aussi n'est-
il ni protectionniste aveugle, ni libre-
échangiste imprudent.

Il ne faut pas voir en lui un haut
baron de la féodalité financière, com-
me ont coutume de l'appeler les éco-
nistes en chambre qui n'ont jamais de
leur vie fait travailler deux ouvriers,
ni visité une usine, mais, au contraire,
le défenseur résolu, obstiné, tenace et
convaincu des droits des ouvriers fran-
çais. Si on doutait de cette appréciation,
on peut consulter les ouvriers eux-
mêmes. Ils seront unanimes à dire
qu'ils ont confiance dans celui qui a
toujours vécu parmi eux et qui, loin
d'être un égoïste, a sans cesse, au con-
traire, cherché à améliorer leur condi-
tion.

En ce moment, M. Poyer-Quertier
ne ménage ni son temps, ni ses pen-
sées. Il laisse sans réponse les griefs im-
aginaires qu'on lui impute, les aveugle-
ments qu'on lui reproche, et préfère
organiser des comités, procéder à des
enquêtes, présider des commissions, et
arriver, quand le moment décisif aura
sonné, avec des arguments irréfuta-
bles qu'il est allé chercher partout, et
qu'il a recueillis non pas seulement
dans ses entretiens avec des industriels
français, mais aussi avec des indus-
triels étrangers.

Tel est l'homme plein de savoir, de
bon vouloir et d'expérience qui donne
rendez-vous aux champions du libre-
échange à la tribune du Sénat.

Gustave CLAUDIN.

La politique en province

Le Nord reçoit de Paris des lettres
intéressantes où notre situation poli-
tique est étudiée avec beaucoup de sa-
gacité. L'auteur de ces lettres est cen-
tre gauche, c'est-à-dire rien moins
que clérical et monarchiste; il l'a
maintes fois prouvé. Ses jugements
sur les antécédents du parti républicain n'en
sont que plus curieux.

Voici, par exemple, une citation
qu'on lira avec intérêt:

«... Quoique s'est entretenu ces jours-ci
avec des conseillers généraux revenant de
leur département, pour peu qu'il ait eu
pour interlocuteur des hommes avisés et
de sens-froid, dont la passion politique et
l'intérêt personnel ne bouclent pas les
yeux, a recueilli des impressions et des
renseignements conformes aux réflexions
que je viens de développer. Je me suis en-
tretenu avec un assez grand nombre de
ces revenants de la province; je suis cer-
tain de ne pas me tromper en résumant à
peu près en ces termes les remarques que
le mouvement des esprits dans les départe-
ments les a mis à même de recueillir.

« Il ne faut pas juger du régime républi-
cain actuel par l'ancien; c'est un mot
tres-juste que celui qui prétend que
les lois et la liberté n'existent qu'à Paris.
Ici, par exemple, vous avez un conseil mu-
nicipal déplorable, les idées les plus vi-
vantes et les plus fausses y dominent sans
discussion; néanmoins, comme il est en
présence d'une population immense, d'une
opinion publique habituée de longue date
à une indépendance complète et armée
d'une publicité formidable, comme il est
en outre entouré d'une ville qui, par son
gouvernement infiniment moins avancé
que lui, on ne sent pas trop son action fâ-
cheuse; il demeure le plus souvent dans le
domaine platonique et théorique. D'ailleurs,
l'individu échappe, à la faveur du nombre,
aux persécutions directes et à l'inquisition
personnelle.

« Mais en province dans les petits centres
principalement, tout le monde se connaît;
l'action électorale des municipalités radica-
les devient minutieuse et tyrannique; le
plus souvent l'opinion politique est cou-
vert et de mot de passe à des rivalités
locales et à des convulsions individuelles;
tel personnage mal vu dans son milieu
affecte un républicanisme exubérant pour
devenir maire et être décoré; un avoué
dont l'étude ne bat que d'une aile vise à
être nommé procureur de la République;
tel avocat suspect voudrait devenir presi-
dent du tribunal; les déclassés de petite
ville, commencent par agiter des munici-
pales; derrière chacune de ces ambitions
une clientèle se forme; elle se recrute dans
ce qu'il y a de moins honorable dans cha-
que localité. Le parti républicain devient
ainsi une espèce de capitaine mortuorum qui
recrute les débris sociaux.

« Pour se donner de l'importance et in-
quiéter leurs adversaires, ils inventent des
vexations diverses contre les sommités
conservatrices du pays; ici contre les éco-
loges congréganistes; ailleurs contre les fon-
ctionnaires qui leur déplaisent et surtout
dont la place leur plairait; ils dénoient,
ils écrivent aux journaux républicains;
toute l'ancienne classe conservatrice est en
but à des tracasseries continuelles, à des
vanités de tous les jours. Elle accepte
avec résignation la forme républicaine, et

au bout de peu d'années elle l'édit non seu-
lement acceptée, mais défendue; du mo-
ment que la République se traduit en domi-
nation de ce qu'il y a de moins considéré
autour d'elle, elle s'arrête, elle hésite, et
finamment elle conclut à l'impossibilité
d'un système qui pousse au pouvoir des
gens telles que ceux qu'elle voit dominants.
Tout cela se retrouvera dans les élections.

« Ne croyez pas que les députés pour la
plupart et les préfets ne se rendent pas par-
faitement compte de la qualité sociale du
monde qui les soutient, mais les députés
tremblent pour leur réélection, et ils sont
convaincus que ces groupes de solliciteurs
et dénonciateurs sont composés d'agents
et de faux amis qui ne sauraient pas passer
Quant aux préfets, ils marchent dans l'ombre
de leurs députés, sachant très bien que le
ministère de l'intérieur aura de la peine à re-
fuser leur tête à un député républicain qui
l'aura gagné.

« La masse se tient coi, elle ne dit mot,
elle se ménage; mais dans ce milieu silen-
cieux les impressions sont profondes et
durables; elle voit, d'une part, les lois
Ferry qui agitent les consciences, qui four-
nissent aux diverses fractions conservatri-
ces un terrain sur lequel elles se rencon-
trent; elle voit l'élection de Blanqui à Bor-
deaux; on lui présente au premier jour la
nomination de Rochefort, de Vallès et
d'aujourd'hui encore je crois excoisive, mais
d'Elisée Reclus; à toutes les élections du
conseil municipal parisien, elle voit les ré-
vindications communalistes devenir plus
ardentes et plus nettes, au point qu'aujour-
d'hui les radicaux les plus avancés tels
que M. Germer-Bailly ou M. Lauth, pas-
sent à l'état des girondins et ne peuvent
plus faire nommer ceux qu'ils patronent.

« Tout cela fait masse dans les esprits
provinciaux; tout cela prépare un mouve-
ment très accentué. La province, dans sa
généralité, est très-loin de la température
du parti républicain agissant: les provin-
ciaux sont lents et timorés; ils s'abstien-
nent, ils timent, ils dissimulent; mais la
foi dans le régime nouveau, dans la sagas-
se des républicains, est sensiblement dimi-
nuée. Beaucoup en arrivent solitairement
et sans la proclamer à cette formule, qu'au-
jourd'hui encore je crois excoisive, mais
qui est la mollesse et la regrettable indif-
férence des républicains n'autorisent que trop:
sans une monarchie, l'opposition est la ré-
publique, sous la République l'opposition, c'est
la Commune; or comme dans notre pays
depuis quarante ans les oppositions ont
des républicains n'autorisent que trop:
sans une monarchie, l'opposition est la ré-
publique, sous la République l'opposition, c'est
la Commune; or comme dans notre pays
depuis quarante ans les oppositions ont
des républicains n'autorisent que trop:

Le traité anglo-français

Il y a quelque temps, plusieurs journaux
ont annoncé que le traité de commerce an-
glo-français prolongé de six mois,
c'est-à-dire jusqu'au 1^{er} juillet 1879. La
nouvelle était prématurée. Les gouvernements
de deux pays, nous apprend le Times, ne
sont pas encore d'accord sur la façon dont
sera formulée cette prolongation; mais, de
part et d'autre, on est disposé à la signer.

INFORMATIONS

Voici un nouveau moyen, employé par
les radicaux pour recueillir des signatures
sur une pétition en faveur des projets de
loi de M. J. Ferry:

Dans une petite ville du Midi les appels
aux signatures n'ayant produit qu'un ré-
sultat insignifiant, un des députés du
Comité de pétitionnement a colporté la
pétition dans une maison de tolérance où il
a pu recueillir une vingtaine de signatures!!!
Le maire de la localité a refusé de légaliser
les signatures, et le lendemain, les radicaux du
cru disaient: « Ah! c'est
un maître impérialiste, il faut le dénon-
cer » (!!!).

Après cela, ce n'est pas M. Duhamel,
le chef du cabinet du Président de la Répu-
blique, qui pourra être considéré comme
Tout Paris sait pourquoi et la province
connaît aussi le savoir.

Plusieurs maires ont fait disparaître des
listes de pétition, contre les projets de lois
J. Ferry, pour lesquelles, on leur deman-
dait la légalisation. Il faut que ces listes
soient devant qui du droit.

On écrit de Dôle, le 6 mai 1879:
« Je viens de lire dans l'Univers le récit
d'un fait scandaleux qui s'est passé au col-
lege de Roanne, le jour des fêtes. Un
seigneur s'est permis de se commettre au
college de Dôle le troisième dimanche du carême,
le fait est public, toute la ville s'en est emue,
et on le comprend sans peine quand on
songe à toute l'horreur de ce sacrifice.

« Le 23 mars, un élève interne, âgé de
14 ans, après avoir communiqué, à crache la
sainte hostie dans une feuille de papier
arrivé en récréation, il a proposé succes-
sivement à quatre de ses condisciples de
le communier et en a fait le geste. Cette
scène a eu lieu en présence de tous les
élèves de sa division. Que sont devenues
ensuite les saintes espèces? Je l'ignore;
l'enquête n'a pu ou n'a pas voulu le dire.
« Ce profane acte n'est plus interne,
mais il fréquente encore le collège
comme élève externe.

« Qu'ajouter à cette triste communication,
sino que le ministre de l'instruction pu-
blique, lorsque de tels faits se répètent à
si peu d'intervalle, est bien mal inspiré de
présenter des projets de loi sur l'enseigne-
ment qui ont pour but de détruire, autant
qu'il est en eux, le caractère essentielle-
ment religieux que doit recevoir toute édu-
cation vraiment digne de ce nom? »

La Révolution française annonce que M.
Jules Renard, ancien grand prix de poésie
de l'Académie française et M. Y. Coste, an-
cien rédacteur de la *Marseillaise*, condam-
nés tous deux à la déportation dans une
enclenche fortifiée pour participation à la
Commune, ont été graciés par décret du 8
avril dernier.

On se rappelle qu'il y a quelques mois,
les habitants de notre frontière avaient été
l'objet d'attaques fréquentes par des mal-
faiteurs espagnols.

La gendarmerie départementale étant
insuffisante pour réprimer ses actes, la lé-
gion de gendarmerie mobile avait dû four-
nir un détachement pour le secourir. Ce
détachement vient de rentrer de Béziers à
Versailles, sa mission étant terminée et la
sécurité assurée sur les routes.

Le *Nièvre* publie l'information suivante:
« On n'a pas oublié que M. de Raineville,
secrétaire du Sénat, irrité de la décision
prise par le bureau à la fin de la session
dernière, de révoquer de ses fonctions de
secrétaire-rédacteur M. Marion, un des
principaux collaborateurs du *Bulletin des
Communes* pendant le 18 mai, avait déclaré
qu'il donnerait sa démission.

« Nous apprenons que M. de Raineville
est revenu sur cette détermination.

D'après la *Marseillaise*, les candidats des
droites pour les deux sièges d'inaugurables
vacants au Sénat seraient Mgr Guibert et
le maréchal Canrobert.

Nous lisons dans la *Zéa* que M. Ti-
nard, ministre de l'Agriculture et du com-
merce est attendu samedi prochain à Mar-
seille.

Le *Globe* assure que M. Louis Ratisbonne
se porterait candidat au fauteuil laissé libre
à l'Académie française par la mort de M. de
Sacy.

On annonce que M. le vice-amiral Saisset
est gravement malade.
Depuis trois mois, il souffre d'un asthme
et d'une maladie de cœur.

LETTRE DE PARIS

(Correspondance particulière)

Paris, 7 mai 1879.

Plus les républicains radicaux se
montrent hostiles à la politique de M.
Gambetta, et des opportunistes, plus
ceux-ci, pour essayer une diversion
redoublent de violence contre nos évé-
nues et nos prêtres. La *République
Française*, qui tourne décidément au
Père Duchêne, somme le gouverne-
ment d'avoir à poursuivre, à faire con-
damner l'amende et à la prison les
membres du clergé d'Aix qui ont en-
voyé une adresse à leur vénérable
archevêque pour protester contre sa
citation devant le Conseil d'Etat.

Les feuilles radicales dénoncent la
manœuvre anti-cléricale des opportu-
nistes: on lit dans la *Marseillaise*:

« Il est d'autres périls plus immédiats,
d'autres adversaires plus redoutables, d'au-
tres ennemis plus dangereux, que les
dangereux, et la campagne anti-cléricale, qui
l'a dit et le répète, n'a d'autre but que
de détourner l'attention, que d'opérer une
diversion habile, et de nous empêcher de
voir, d'attaquer et de terrasser les véri-
tables ennemis de la démocratie.

« Dénonçons-nous des excitations hypocri-
tes, dénonçons-nous du coup de gendarme!
« Et ne faites pas de distinctions plus ou
moins subtiles entre le catholicisme et le
cléricisme, entre le gallicanisme et le
jésuitisme. Ne nous parlez plus de votre
radical concordat de 1801. Il y a trente ans,
au plus fort de la guerre dirigée contre les
disciples de Loyola, un évêque gallican, M.
Gerbet, a eu la loyauté de vous dire haute-
ment et franchement: « Nous sommes jé-
suites; nous sommes jésuites! » Et aucun prêtre,
aucun curé, aucun vicaire, aucun vicar-
e, aucun homme a soutenu le démenti.

« Ah! comme vous ne faites rien avec
vos congrégations autorisées ou non auto-
risées; qu'importe? »
Le promoteur de la manœuvre dé-
noncée par les radicaux, c'est M. Gam-
betta: c'est cet homme qui pousse le
gouvernement à la persécution contre
les évêques, le clergé, les congrégations,
toutes les œuvres catholiques.

Les confidents de M. Gambetta pré-
tendent qu'il reviendra à Paris beau-
coup moins récalcitrant à l'idée de
composer et de présider un ministère
de gauche. Il est bien temps que cet
homme cesse de se dérober à la res-
ponsabilité de la politique, dont il est
le provocateur.

On prétend que le discours de M.
Clémenceau au Cirque, le 11 mai, sera
une véritable demande de comptes à
l'opportuniste, directeur du parti ré-
publicain jusqu'au 30 janvier et, depuis
lors, seul et unique directeur des affai-
res du pays. M. Clémenceau se propo-
serait d'établir que l'opportuniste n'a
tenu aucune de ses promesses, réalisé
aucun point de son programme, et il
se pourrait, dit-on, qu'il reprenne com-
me conclusion le mot fameux de Gambetta
pour démontrer qu'il y a une question
sociale, chaque jour plus aiguë, et qu'il
importe de la résoudre.

Le Sénat paraît beaucoup moins dis-
posé qu'il le disais à ajourner demain.
Il songerait, au contraire à poursuivre
régulièrement le cours de ses tra-
vaux.

Après réflexion, hésitation et contra-
diction, voici toute la presse de gau-
che qui, peu à peu, arrive à se pronon-
cer pour le rétablissement du scrutin
de liste, que M. Hervé de Saisy va,
comme on sait, proposer au Sénat. Le
seul point qui divise encore les jour-
naux de la gauche opportuniste et de
la gauche radicale, c'est la question
de savoir quand et comment on appli-
quera la réforme électorale, si elle est
adoptée. Attendra-t-on que les pou-
voirs de la chambre actuelle soient
expirés? Procédra-t-on, au contraire,
à une dissolution immédiate? Cette
dernière façon d'agir pourrait bien
aggraver à M. Gambetta, mais elle ris-
querait d'indisposer pas mal de députés
contre la proposition elle-même et
celle-ci n'aurait pu être pas adoptée.
D'un autre côté, s'il l'adopte et si l'on
ajourne l'application, c'est conser-
ver, plusieurs années durant, une
chambre qui aura perdu son prestige
devant les électeurs.

A propos de la question de la réinté-
gration des amnistés sur les cadres de
la légion d'honneur, il y a en ce
moment, toute une campagne entre-
prise pour renverser le général Vinoy
dont on voudrait assurer-on, donner
les fonctions soit au général Faidherbe,
soit au général de Galliffé.

DE SAINT-CIÉRON

5 heures.

— Le duc de Madrid est rentré, au-
jourd'hui à Paris.

— M. Gambetta rentrera, dit-on,
lundi, à Paris.

Bulletin Militaire

Le gouvernement paraît disposé, s'il faut
en croire la *Presse*, à se rallier au principe
de la réduction à trois ans de la durée du
service militaire.

M. le général Gresley en aurait fait part à
M. Laisant, lequel, dans une allocution
prononcée à Nantes, a annoncé que, sans
des dispositions transitoires, le ministre
de la guerre adopte les propositions de la
Commission.

Ces propositions tendent à imposer l'uni-
fication du temps du service militaire par
la suppression de la deuxième partie du
contingent.

Elles restreignent beaucoup l'institution
du volontariat.
Enfin, elles stipulent que le recrutement
sera régional. Toutefois, chaque régiment
sera recruté sur toute l'étendue du territoi-
re du corps d'armée.

ROUBAIX-TOURCOING

et le Nord de la France

Deux commencement de grève nous
ont été signalés. Il sont peu impor-
tants; l'un a éclaté, hier matin, dans le
tissage mécanique de Mme veuve Pierre
Dubanel, rue des Longues-Haies; sur les
trente tisseurs qui composent le personnel
de cet établissement, vingt ont refusé d'ac-
cepter une diminution proposée de six cen-
times par mètre et ont déserté l'atelier.
Aucun des grévistes n'a repris le travail
aujourd'hui.

L'autre commencement de grève est plus
récent; il s'est déclaré, ce matin, dans le
tissage de M. Julien Watine, qui de Leers.
Les grévistes sont au nombre de vingt, deman-
dant pour un article qui leur est aujour-
d'hui payé quatorze centimes par mètre—
une augmentation de six centimes.

Nous sommes heureux d'apprendre que
deux portraits dus au pinceau de M. Kra-
bansky, ancien élève des écoles académi-
ques de Roubaix, boursier du département
du Nord à l'école des Beaux-Arts de Paris,
ont été admis au salon de 1879. Ces deux
portraits figurèrent sous les numéros 7488
et 7489.

C'est demain qu'auront lieu à Roubaix les
opérations du conseil de révision.
Elles commenceront pour le canton-Est à
9 heures du matin et pour le canton-ouest
à 2 heures de l'après-midi.

Le même jour, M. le sous-lieutenant
de réserve de Roubaix, le capitaine de
salle de la mairie, à M. le général du
Guiny, commandant la 1^{re} brigade d'infan-
terie et les 1^{er} et 2^{es} subdivisions de région,
membre du conseil de révision, délégué
à l'inspection générale de 1879.

On nous écrit de Lannoy:
« Le pétitionnement contre les lois Ferry
a réuni à Lannoy de nombreuses adhe-
sions. Les électeurs seuls ont été admis à
signer.

« Comme nous l'avions annoncé, une repré-
sentation organisée au bénéfice des pau-
vres aura lieu, hier soir, au Cirque Bazolle.
La recette ne s'est élevée qu'à la somme de
144 francs, dont on devra déduire les frais
d'éclairage et autres accessoires. Toutefois,
on nous informe que le directeur du Cirque
a l'intention de porter à cent francs la somme
qui sera versée au Bureau de Bienfai-
sance.

La pose de la première pierre de l'église
N.-D. de Lourdes, aux Phalémpins, aura
lieu, dimanche prochain, 11 mai.

La cérémonie sera présidée par Mgr de
Lys.

Le cortège formé des autorités municipa-
les, sortira de l'église Notre-Dame, rue
Nationale, à l'issue des vêpres, vers 8
heures.

« Musique municipale, et les pompiers
prêteront leur concours à la cérémonie.

Par décision du Président de la Répu-
blique.
M. le général de division de Lajaille,
membre du comité d'artillerie, sénateur, est
désigné pour inspecter les troupes et les
établissements d'artillerie du premier corps
d'armée.

M. le général de brigade Ansois, membre
du comité de cavalerie, est chargé de
l'inspection générale des places fortes et
des établissements du génie du premier
corps d'armée.

Par décision du ministre de la guerre:
M. Lallement, chef d'escadron du train
des équipages, est désigné pour commander
le premier escadron à Lille.

M. Munnier, capitaine en premier, est dési-
gné pour remplir les fonctions de major
au 1^{er} escadron de sapeurs.

M. Ferry, sous-lieutenant au premier es-
cadron du train, est désigné pour l'emploi
d'officier d'établissement.

M. Hallo, capitaine d'état-major employé
à l'état-major de la 2^e division d'infanterie,
est nommé à l'état-major de la 1^{re} division
(Lille).

Le ministre de l'intérieur vient, dans un
rapport inséré à l'Officiel, de présenter au
Président de la République le compte ren-
du des opérations entreprises pour assurer
la conservation des sépultures des mili-
taires morts pendant la guerre. Nous en
extrayons les passages suivants:

« Dans le Département du Nord les cime-
tières de 13 communes renferment les dé-
pouilles mortelles de 187 militaires. La plu-
part de ces communes ont élevé des mo-
numents funéraires sur les sépultures. L'état
à acheté la concession perpétuelle de
douze mètres de terrain qu'il a fait entourer
de grilles en fer.

Dans le Pas-de-Calais, la loi a été appli-
quée à six communes et il en résulte une
dépendance pour la conservation de ces sépul-
tures, sur le territoire de 49 communes
du département de la Somme.

« Les concessions perpétuelles affectées
aux sépultures de 462 militaires français
ont une étendue de 47 m. 82; les conces-
sions consacrées aux Allemands, au nom-
bre de 13, ont 15 mètres superficiels; enfin
272 militaires français et allemands ré-
sident sur une sépulture commune de 34
mètres superficiels.

Les corps de 170 Français et Allemands in-
humés, au moment de la bataille de Ba-
pume, dans un ancien puits de carrière
n'ont pas été exhumés.

En résumé, 918 militaires français et al-
lemands ont reçu des sépultures définitives
dans le département du Pas-de-Calais.
Les dépouilles mortelles de 885 militaires
français et de 483 militaires allemands ré-
sident sur le territoire de 49 communes
du département de la Somme.

76 soldats sont ensevelis sans distinction
de nationalité.
Les dépenses faites, sur les fonds du
Trésor, pour la conservation de ces sépul-
tures, se sont élevées à 36,473 fr. 30

Voici la protestation des anciens élèves
de l'école Saint-Joseph de Lille contre le
projet de loi déposé par M. Jules Ferry,
ministre de l'instruction publique.

« Anciens élèves des Pères de la Compagnie
de Jésus, nous regardons comme un
devoir d'honneur et de reconnaissance de
nous réunir autour de nos maîtres à l'heure
du péril.

« Déjà les évêques de France ont montré
combien les projets de loi déposés par M.
le ministre de l'instruction publique sont
contraire aux droits de l'Eglise catholique,
la divine éducatrice des peuples, aux droits
imprescriptibles des pères de famille, que
la nature elle-même a investis de la mis-
sion d'élever leurs enfants, aux droits in-
violables des âmes, essentiellement libres
de puiser la vérité et l'amour du bien à
leur source la plus pure.

« Son Eminence le cardinal de Cambrai
fait plus encore: prenant lui-même devant
le Sénat et la Chambre des députés la
défense du grand établissement que les Pères
de la Compagnie de Jésus ont fondé à Lille

et qu'enloutent à juste titre la confiance
et l'estime publiques » n'a pas craint
d'affirmer que « la suppression de l'école
» libre Saint-Joseph serait un acte de vio-
» lence déplorable, une immense douleur et un
» véritable désastre pour notre pays.

« Notre tour, nous faisons appel à l'é-
quité des législateurs de France; nous
protestons contre l'injuste proscription qui
menace nos maîtres et nos Pères.

« Nous les avons vus à l'œuvre, nous
avons entendus leurs leçons. Or, nous le
déclarons avec toute la sincérité, avec toute
l'énergie de notre âme: en nous donnant
la science, ils ont toujours cherché à nous
mettre au cœur deux passions généreuses,
l'amour de la France et l'amour de l'E-
glise.

« Une éducation qui s'inspire de ces deux
amours, est-elle antipatriotique? est-elle
anti-nationale?

« RICHELIEU, le grand CONDÉ, les maré-
chaux de LUXEMBOURG et DE VILLARS, ont été
élevés par les Pères de la Compagnie de
Jésus et le grand CONDÉ et quelles âmes
furent plus françaises?

« Fidèles à eux-mêmes, au dix-neuvième
siècle, les Pères de la Compagnie de Jésus
veulent faire de leurs élèves des catholi-
ques, oui, des fils dévoués de l'Eglise, oui
encore; mais aussi des Français, oui, qui
sachent aimer leur pays, obéir à ses lois,
mourir pour sa défense.

« Aussi, nous en avons la confiance in-
finie, les protestations de la France catho-
lique seront écoutées; sur une population au-
tour la sagesse de ne proscrire ni la science
ni le dévouement.

« Lille, le 4 mai 1879.

(Suivent les signatures.)

L'Echo du Nord tient à justifier ses amis
qui dimanche dernier ont assailli, insulté
et maltraité les jeunes gens du patronage
de Saint-Maurice, mais il n'est pas heureux
dans les nouvelles explications qu'il nous
fournit à ce sujet.

« Tous les commentateurs du monde, dit-il,
ne rendront pas plus raisonnable et plus
innocente l'action des directeurs du cercle
de Saint-Maurice choisissant précisément
un dimanche, où l'affluence est considéra-
ble dans ce quartier, pour promener leur
clientèle et lui faire chanter à tue-tête des
hymnes plus ou moins triomphants. Ces
sortes de démonstrations ne sont nulle-
ment dans les mœurs de notre pays, et il
n'était pas difficile de prévoir l'effet qu'un
tel éclat allait produire sur une population
paisible! Si ces reverends directeurs n'y
avaient pas pensé, c'est qu'ils ont la vue
vraiment trop courte pour continuer à di-
riger quoi que ce soit.

« On pourrait répondre à l'Echo qu'il dénatu-
re à plaisir les faits plus simples, que ces
jeunes gens sont sortis un dimanche parce
qu'il allait à N. D. de la Treille assister à
une fête religieuse qui avait lieu précisé-
ment le jour de la messe, un autre jour, qu'il
n'ont point crié à tue-tête leurs cantiques
et en se donnant une allure provocante,
comme les sang-impurs hurlent leur *Mar-
seillaise* ou d'autres chants ignobles, qu'ils
marchaient au contraire en ordre, sur la
grand-route, et qu'ils étaient en chantant
le plus paisiblement du monde. Nous at-
tons mieux constater une fois de plus que
nous en sommes arrivés à ce point, aujour-
d'hui, sous cette honnête et bienveillante
république, qu'il suffit de se dire *chrétien*
pour que les premiers venus puissent
considérer comme provoqués et se préten-
dre en droit d'exercer, même contre des
enfants, des violences pareilles à celles dont
les jeunes apprentis de Saint-Maurice ont
été victimes.

« Avec l'Echo du Nord nous trouvons que
« des scènes comme celle de dimanche sont
» inconciliables avec l'ordre matériel et avec
» la paix morale, mais que dans un pays
où les autorités locales se montrent sou-
cieuses d'assurer le respect des droits de
tous, elles ne permettraient pas à des forces
forcées d'assaillir et de maltraiter les gens
les plus inoffensifs et les moins provocateurs.
En France et en République, l'Echo nous
apprend que les premiers venus, qui dans
l'état actuel de la République, ont le droit
de porter à leur honneur une soutane ou
un vêtement laïque est aussi une « provocation »
dont les républicains peuvent s'autoriser
pour les insulter et les assaillir, et que dans
un tel état de choses, il est digne de la
dignité d'un homme de se faire un jour
uniquement euphémisme ce journal appelle
« les désagréments intempéris! »